

DEPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations  
Du Conseil Municipal

Le mardi 29 juin 2010 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 23 juin 2010 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mmes Christiane DECANter, Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Marguerite LEBLANC, M. Eric DESREUMAUX, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, , Adjoint au Maire, M. Etienne LEFEBVRE, Mmes Jeannine DELOMBAERDE, Marie-Paule LEPERS, Edith MINNE, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, M. Didier DUPE, Mme Nathalie HERBAUX, M. Alexandre MEZIERE, Mme Martine SOINNE, Melle Juliette KOWALSKI, M. Mario GONZALEZ, , M. Jean-Max LEFEBVRE

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Pierre ZIMMERMANN (à M. Alain FAUVARQUE), M. Xavier RUYANT (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), Mme Danièle PETIT (à Mme C. DECANter), Mme Béatrice TONNEAU (à M. Bernard JEAN-BAPTISTE), Mme Séverine BRUNEEL (à M. Mario GONZALEZ)

Absents excusés : MM. Dominique SERGENT, Yves ROOSES

Absent : M. Jean-Pierre LEMAI

N° 10-3-4

-----  
**Sécurité**  
-----

Convention de coordination  
de la police municipale et des  
forces de sécurité de l'Etat

Rapport de M. le Maire

Conformément aux dispositions de l'article L 2212-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, une convention conclue entre M. le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, Préfet du Nord et M. le Maire de la commune précise la nature et les lieux d'intervention des agents de la police municipale et détermine les modalités selon lesquelles ces interventions sont coordonnées avec celles des forces de sécurité de l'Etat.

Celle-ci étant arrivée à échéance, il convient de la renouveler.

Ceci étant exposé, il vous est proposé d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention.

Travaux préparatoires  
CA du 15 juin 2010  
Commission Générale du 22 juin 2010

Le Conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le maire